

2023/08/09/03

COMMUNE
DE
GOURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 SEPTEMBRE 2023

Date de convocation :
23/08/2023

Convocation affichée le :
01/09/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 24
Procuration (s) : 3
Votants : 27

Reçu en Préfecture de
VANNES le 13/09/2023...
Certifié exécutoire le 13/09/23
Publié ou notifié le 13/09/23
A GOURIN, le 13/09/2023
Le Maire,
Hervé LE FLOC'H

L'an deux mille vingt-trois à vingt heures et trente minutes, le huit septembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUÉDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren formant la majorité des membres en exercice.

Absents : JANNY Patrick, GOUJARD Laurine, PHILIPPE Jean-Luc.

Procuration(s) : JANNY Patrick à BOURLÈS Christophe, GOUJARD Laurine à HENRY Catherine, PHILIPPE Jean-Luc à TROALEN Anne.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.



3 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 RECTIFICATIVE – BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal se prononce sur la proposition ci-dessous de la décision modificative n°1 établie par la commission des finances portant sur le budget principal de la commune de Gourin :

Envoyé en préfecture le 13/09/2023

Reçu en préfecture le 13/09/2023

Affiché le

ID : 056-215600669-20230908-D_2023080903BIS-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAP/ART-OPE-FONCTION

LIBELLES

MONTANTS

DEPENSES

023	Virement à la section investissement	130 427,70 €
023	Virement à la section investissement	130 427,70 €
65	Autres charges de gestion courante	43 875,64 €
657362	Subvention de fonctionnement au SAD (subv. d'équilibre)	43 875,64 €
67	Charges exceptionnelles	5 451,00 €
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	5 451,00 €
		179 754,34 €

(1) Par suite d'une erreur d'imputation comptable sur l'exercice 2022 : régularisation de la cession commune/ FAVRE, parcelles YX13 ET YX14

RECETTES

70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 666,18 €
70323	Redevance d'occupation du domaine public (due s/2022)	4 666,18 €
731	Fiscalité locale	165 764,00 €
73111	Impôts directs locaux (taxe d'habitation)	90 527,00 €
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité	75 237,00 €
77	Produits exceptionnels	9 324,16 €
773	Mandats annulés/réduits exercices précédents	3 873,16 €
775	Régularisation cession Commune/FAVRE de 2022	5 451,00 €
		179 754,34 €

(2) Selon l'article 54 de la loi n°2020-1721 du 29/12/2020 de finances pour 2021, à compter de 2023, la TCCFE (taxe communale consommation finale électricité) est supprimée et intègre la taxe intérieure sur les consommations d'électricité (TICFE-C). Cette réforme modifie les modalités de calcul de la taxe et le montant de reversement annuel s'établit à hauteur de 160 237,00€. Le montant initialement prévu au BP 2023 étant 85 000 €, il reste à intégrer 75 237,00 € au chapitre 77, article 73141.

(3) CNP assurance du personnel 2021 (remboursement trop payé)

SECTION INVESTISSEMENT

CHAP/ART-OPE-FONCTION

LIBELLES

MONTANTS

DEPENSES

041	Opérations patrimoniales	7 448,76 €
2315	Avance forfaitaire Colas (travaux parking Lohéac)	7 448,76 €
21	Immobilisations corporelles	27 081,00 €
2158-159-325	Coffret électrique dans verger Tronjoly	1 461,00 €
2152-27-845	Panneau affichage en grillage (voirie)	700,00 €
2128-45-511	Table jeux plan d'eau Pont Ar Lenn	1 100,00 €
2128-45-511	Platelage Pont Ar Lenn	2 820,00 €
2128-30-025	Allée cimetière (pavage/béton)	5 000,00 €
2158-140-322	Installations buts mobiles et accessoires stade de football	16 000,00 €

Envoyé en préfecture le 13/09/2023

Reçu en préfecture le 13/09/2023

Affiché le

ID : 056-215600669-20230908-D_2023080903BIS-DE

23	Immobilisations en cours	44 800,95 €	
2315-44-325	Eclairage parking château de Tronjoly (passage en LED/prog boules)	6 000,00 €	
2315-44-326	Eclairage théâtre de Verdure (passage en LED/prog boules)	10 000,00 €	
2315-71-845	Programme voirie 2021 à 2023 - révision des prix travaux 2022	27 660,95 €	(4)
2315-158-845	Programme aménagement entrée de ville - rue de la Libération - complément relevé topographique	1 140,00 €	
		79 330,71 €	

(4) 31610,87 Total dû
 - 3949,92 RAR 2022 (Eurovia)
 27 660,95 €

RECETTES

001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	522 107,44 €	
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	522 107,44 €	(5)
021	Virement de la section fonctionnement	130 427,70 €	
021	Virement de la section fonctionnement	130 427,70 €	
041	Opérations patrimoniales	7 448,76 €	
238	Avance forfaitaire Colas (travaux espace Lohéac)	7 448,76 €	
13	Subventions d'investissement	16 391,64 €	
1321-150-518	Subvention Etabliss. Public Foncier de Bretagne (Etude PVD)	7 000,00 €	
1328-44-512	Contribution financière de Morbihan Energies (Travaux éclairage public)	9 391,64 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	-597 044,83 €	
1641	Emprunt en euros	-597 044,83 €	(6)
		79 330,71 €	

(5) Reprise des résultats 2022 pour BP2023 : restes à réaliser 2022 déduits à tort

(6) Réduction des crédits ouverts au BP2023

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION » :

ADOpte la décision modificative n° 1 rectificative portant sur le budget principal.

Pour extrait conforme au registre,
 A Gourin, le 08 septembre 2023

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,



Catherine HENRY.